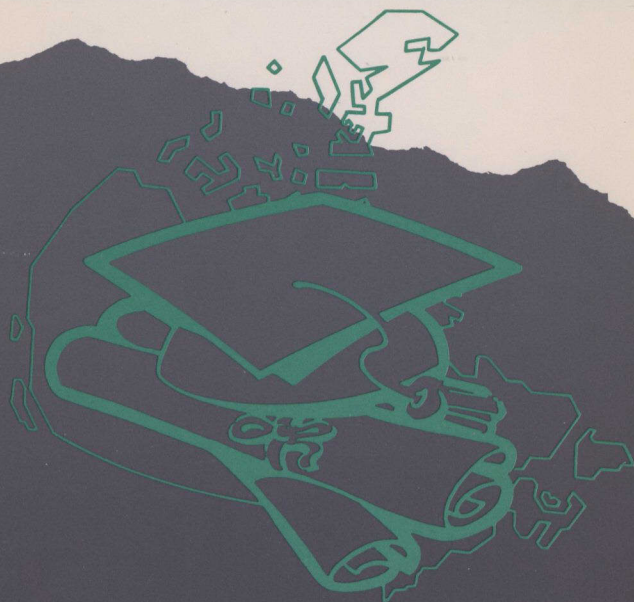


doc  
CA1  
EA9  
S36  
FRE  
1989

LES  
ÉTUDES  
UNIVERSITAIRES  
AU CANADA

DOCUMENTS N° 36



Canada





LES  
ÉTUDES  
UNIVERSITAIRES  
AU CANADA

DOCUMENTS N° 36

Publié en vertu de l'autorisation  
du très honorable Joe Clark  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures  
Gouvernement du Canada, 1989

*49-272-128*

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures

FEB 28 1990

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY  
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

*Texte préparé par la Division des communications de l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), pour le ministère des Affaires extérieures en 1986.*

*Révisé et mis à jour par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada en 1988, avec la collaboration de l'AUCC et du Bureau canadien de l'éducation internationale.*

Secteur des communications et de la culture  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
Ottawa (Ontario) Canada K1A 0G2

On peut reproduire cette brochure en toute liberté, qu'il s'agisse du texte intégral ou d'extraits (prière d'indiquer la date de parution).

On peut obtenir les brochures appartenant à la série *Documents* auprès des ambassades, des hauts-commissariats ou des consulats canadiens. Dans les pays où le Canada ne jouit d'aucune représentation diplomatique, on peut s'adresser directement à l'adresse ci-dessus.

---

\* Cette brochure est également disponible en anglais.



# Table des matières



Conditions d'admission .....	1
Aide financière .....	6
Exigences relatives à l'immigration .....	10
Financement des études universitaires .....	12
Formalités de voyage .....	14
La vie dans une université canadienne .....	17
La vie au Canada .....	19
Universités et collèges canadiens autorisés à conférer des diplômes .....	24







## Renseignements généraux

Les conditions d'admission dans les universités canadiennes varient selon les provinces et selon les universités. Dans les provinces autres que le Québec, les universités exigent, comme condition d'admission au premier cycle, le certificat de fin d'études secondaires délivré par le ministère de l'Éducation de la province où se trouve l'université. Au Québec, où le cycle secondaire se termine avec la 11<sup>e</sup> année, on exige deux années supplémentaires d'études dans un CEGEP (collège d'enseignement général et professionnel).

Chaque université se réserve le droit de fixer ses propres conditions à l'admission des étudiants étrangers. En règle générale, les universités acceptent les certificats équivalents obtenus dans d'autres pays pour l'entrée à l'université<sup>1</sup>.

Voici quelques-uns des certificats étrangers habituellement acceptés par les universités canadiennes :

### *Commonwealth*

En général, un étudiant d'un pays du Commonwealth peut être admis dans une université canadienne s'il remplit les conditions d'admission fixées par une université de son propre pays et décrites dans le *Commonwealth Universities Yearbook*. Certaines universités exigent cependant que le candidat ait obtenu un diplôme de premier cycle dans une université de son pays avant d'être admis à leurs propres programmes de premier cycle.

### *États-Unis*

Le certificat de fin d'études d'une école secondaire américaine est généralement reconnu comme l'équivalent d'un certificat canadien de fin d'études de 12<sup>e</sup> année, à condition que le choix des matières et les résultats obtenus soient jugés satisfaisants. Les universités canadiennes acceptent habituellement les candidats qui ont terminé une année

---

<sup>1</sup>Les grandes lignes des conditions d'admission aux programmes de premier cycle des universités canadiennes sont contenues dans le *Répertoire des universités canadiennes* publié par l'Association des universités et collèges du Canada (151, rue Slater, Ottawa K1P 5N1, Canada) que l'on peut consulter dans les missions diplomatiques canadiennes à l'étranger, et dans le *Commonwealth Universities Yearbook* que l'on peut se procurer auprès de l'Association des universités du Commonwealth (36 Gordon Square, Londres, Angleterre, WC1H 0PF) et de l'Association des universités et collèges du Canada.



d'études collégiales après leurs études secondaires. Il faut souvent présenter une recommandation de la part du directeur de l'école secondaire fréquentée auparavant ainsi que les résultats obtenus aux *College entrance examination board tests* (examens du Conseil d'admission du collège).

### *Europe*

L'étudiant qui remplit les conditions d'admission à une université européenne est généralement considéré admissible par les universités canadiennes. On peut cependant exiger qu'il subisse, oralement ou par écrit, un examen de compréhension du français ou de l'anglais.

### *Moyen-Orient, Asie, Amérique du Sud et pays d'Afrique non membres du Commonwealth*

L'étudiant doit établir la preuve qu'il a été reçu à des examens qui lui permettraient d'entrer à l'université dans son propre pays, par exemple, au *BGCE* (britannique), aux *College entrance examination board tests* des États-Unis, ou au *Bachillerato* (Amérique latine).

### *Baccalauréat international*

La plupart des universités canadiennes acceptent le baccalauréat international comme diplôme d'admission.

## **Programmes et cours menant à un diplôme<sup>2</sup>**

À l'université, l'étudiant peut habituellement, en l'espace de trois à cinq ans, obtenir un baccalauréat ès arts ou ès sciences, ou un baccalauréat spécialisé, par exemple en génie civil, en administration des affaires, ou en agriculture. Certains diplômes (droit, théologie, art dentaire, médecine et autres) sont plus longs à obtenir et, dans de nombreux cas, leur préparation est liée à l'obtention préalable d'un baccalauréat ès arts ou ès sciences. Le nombre d'inscriptions à ces cours spécialisés est souvent limité dans le cas des étudiants étrangers. Dans la majorité des universités, l'étudiant peut préparer un baccalauréat général, un baccalauréat avec concentration ou un baccalauréat spécialisé. Un programme de spécialisation, qui comporte généralement une année supplémentaire d'études, exige l'approfondissement d'une ou deux

<sup>2</sup>On trouvera tous les renseignements nécessaires au sujet des options de cours, des programmes menant à un diplôme et des conditions d'admission à l'université dans le *Répertoire des universités du Canada* et dans le *Commonwealth Universities Yearbook*, mentionnés au bas de la page précédente.



matières et n'est accessible qu'aux étudiants de haut calibre. La plupart des universités accordent le baccalauréat avec la mention « passable », « bien » ou « très bien ».

L'étudiant qui désire obtenir un diplôme d'études supérieures doit d'abord être titulaire d'un baccalauréat. La maîtrise exige, au minimum, une année d'études après le baccalauréat spécialisé. L'étudiant doit suivre des cours dans un nombre donné de matières et, en général, préparer une thèse. Le candidat au doctorat (Ph.D. ou l'équivalent) doit effectuer au moins deux années d'études après la maîtrise ou trois après un baccalauréat spécialisé. Pour mener à terme des études de doctorat, l'étudiant doit suivre les cours réguliers, subir des examens généraux, préparer une thèse et la soutenir avec succès.

Les diplômes des universités canadiennes sont généralement reconnus comme l'équivalent des diplômes des universités du Commonwealth ou des États-Unis. L'étudiant étranger devrait se renseigner sur l'équivalence des diplômes canadiens dans son pays.

## Exigences linguistiques

Toutes les universités canadiennes exigent de l'étudiant étranger la preuve de ses connaissances linguistiques en français ou en anglais, mais elles n'imposent pas toutes un examen. Il s'ensuit que l'étudiant n'a à se soumettre à un tel examen que s'il y a été invité par une université canadienne qui, sous tous les autres rapports, le considère admissible. Il se peut également qu'un agent de l'immigration exige une preuve des connaissances linguistiques du requérant avant de lui accorder un visa.

On recourt actuellement aux examens suivants :

### *Français :*

Au Québec, les universités francophones acceptant des étudiants canadiens ou étrangers qui ne sont pas francophones font subir à ces derniers le Test de français de l'Université Laval. Il serait bon d'obtenir plus de renseignements à ce sujet auprès de l'établissement au moment de la demande d'inscription.

De plus en plus d'universités sont en train de créer leurs propres tests de langue dont les résultats s'ajoutent aux résultats obtenus ailleurs. Les étudiants qui échouent au test qu'ils doivent subir à leur arrivée à l'université, peuvent normalement suivre des cours de langue au prix coûtant afin d'atteindre le niveau de compétence requis.



L'examen d'anglais, langue étrangère (Test of English as a Foreign Language, ou TOEFL), provient de l'Education Testing Service of Princeton (New Jersey), États-Unis 08540.

L'épreuve de connaissance de l'anglais mise au point par l'école de langue anglaise de l'université du Michigan (English Language Institute, Testing and Certification Division, University of Michigan, Ann Arbor, Michigan, 48109) est utilisée un peu partout dans le monde. On peut se soumettre à cet examen n'importe quand; les résultats en sont donnés dans les six semaines qui suivent la demande.

L'examen qui conduit au certificat de connaissance de l'anglais de l'université de Cambridge a lieu deux fois par an seulement, en juin et en décembre. On peut obtenir les renseignements nécessaires au bureau local du British Council ou en s'adressant au Local Examinations Syndicate, 1 Hills Road, Cambridge, Angleterre CB1 2EU.

## **Marche à suivre pour la demande et l'inscription**

Les étudiants qui s'intéressent aux programmes de baccalauréat offerts par les universités ontariennes doivent envoyer leur candidature au Centre de réception des demandes d'admission aux universités de l'Ontario, C.P. 1328, Guelph (Ontario), Canada, N1H 7P4. Pour les universités des autres provinces, adresser les demandes au secrétaire de l'université; celui-ci est en mesure de fournir tous les renseignements concernant les cours offerts, les conditions d'admission, les frais de scolarité et autres. Les demandes d'admission aux programmes de niveau supérieur au baccalauréat doivent toujours être adressées directement au doyen des études supérieures. Il est recommandé à l'étudiant de présenter sa demande de 12 à 18 mois avant le début des cours, car il se peut que son admission nécessite un volumineux échange de correspondance.

L'année universitaire canadienne se divise généralement en deux semestres (automne et hiver); elle commence à la mi-septembre pour se terminer en avril ou mai; une courte période de vacances est prévue pour Noël. Dans certaines universités, elle se répartit en trois périodes : début mai à début août; début septembre à fin décembre; et début janvier à fin avril.

Lorsque l'université le lui demande, l'étudiant doit présenter ou faire parvenir, en son nom, un bilan détaillé de son dossier scolaire, accompagné des copies authentifiées du certificat de fin d'études secondaires et du relevé officiel des notes obtenues tout au long des années



d'études universitaires ou autres. Il se peut qu'il ait aussi à fournir des lettres de recommandation. Les documents originaux qui ne sont rédigés ni en anglais ni en français doivent être accompagnés d'une traduction certifiée ou notariée. L'étudiant doit également s'assurer que les certificats qu'il présente donnent, dans la mesure du possible, le détail des cours suivis et des notes ou diplômes obtenus.

Après son admission à l'université, l'étudiant doit se présenter chaque année aux dates et jours fixés pour l'inscription de l'année en cours et acquitter les frais de scolarité. Un retard à l'inscription entraîne généralement des frais supplémentaires. Certains établissements offrent aux étudiants étrangers des programmes d'orientation spéciaux qui commencent immédiatement avant le début de l'année universitaire proprement dite.



Les universités canadiennes disposent rarement de fonds destinés à aider les étudiants étrangers à poursuivre des études au niveau du baccalauréat. La plupart des bourses offertes par les universités et par le gouvernement du Canada se limitent aux études de niveau supérieur au baccalauréat<sup>3</sup>. Pour tout renseignement concernant l'aide financière offerte par un établissement en particulier, il faut écrire à celui-ci une année avant de s'y inscrire.

Pour le moment, l'étudiant étranger peut bénéficier des programmes suivants du gouvernement canadien :

### *Programme de bourses de perfectionnement et de travail libre du Commonwealth :*

Ce programme sert à donner à l'étudiant du Commonwealth la possibilité de faire des études supérieures dans des pays du Commonwealth autres que le sien. Le candidat, qui doit être désigné par les autorités scolaires de son pays, est donc prié de s'adresser à l'Office des bourses du Commonwealth dans son pays d'origine.

### *Agence canadienne de développement international (ACDI) :*

L'assistance technique offerte aux étrangers sous forme de bourses d'études universitaires et de stages de formation au Canada est administrée par l'ACDI. Cette aide est accordée à la demande des gouvernements bénéficiaires, mais l'étudiant admissible aux bourses des divers programmes de l'ACDI doit être désigné par son propre gouvernement. Le candidat éventuel doit donc s'adresser, pour tout renseignement supplémentaire, au ministère ou département de son pays qui s'occupe du domaine dans lequel il désire étudier ou recevoir une formation au Canada. Les demandes personnelles d'aide financière présentées directement à l'ACDI ne seront pas prises en considération.

<sup>3</sup>Tous les renseignements nécessaires sur les bourses accordées par le Canada se trouvent dans *Study Abroad (Études à l'étranger, Estudios en el extranjero)* XXVI, UNESCO, 1989-1991, pages 382-439.



Dans le cadre de ce programme, le gouvernement du Canada offre chaque année un certain nombre de bourses de perfectionnement et de bourses de travail libre aux étudiants diplômés ou de niveau post-doctoral des pays suivants : Allemagne (République fédérale), Argentine, Autriche, Belgique, Colombie, Danemark, Espagne, Finlande, France, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède, Suisse et Yougoslavie. L'étudiant admissible obtiendra les renseignements concernant ces bourses en s'adressant aux services compétents de son propre pays. Au besoin, il pourra s'adresser à l'ambassade du Canada pour obtenir les adresses utiles.

En outre, le gouvernement du Canada offre des programmes d'études supérieures et de recherches aux ressortissants de la République populaire de Chine et de l'URSS. L'ambassade du Canada dans ces pays peut fournir des renseignements sur eux.

### **Conseil national de recherches du Canada**

Des postes d'attachés de recherche en science et en génie sont offerts dans les laboratoires du Conseil national de recherches (CNRC) énumérés ci-dessous :

- Laboratoire de recherche de l'Atlantique
- Division des sciences biologiques
- Institut de recherche en biotechnologie
- Division de chimie
- Division de génie électrique
- Institut Herzberg d'astrophysique
- Institut de recherche en construction
- Institut de génie des matériaux
- Institut de dynamique marine
- Division de génie mécanique
- Institut de biotechnologie des plantes
- Établissement aéronautique national
- Division de physique

Ces postes visent à offrir aux scientifiques et aux ingénieurs d'avenir la possibilité de se pencher sur des problèmes présentant un défi dans des domaines qui intéressent le CNRC, grâce à un stage, habituellement à un niveau post-doctoral, leur permettant de faire progresser leur carrière en recherche. Sur les 160 postes existants, environ 50 sont à pourvoir chaque année.



Le candidat doit avoir récemment obtenu au moins un doctorat ès sciences (Ph.D.) ou une maîtrise dans un des domaines du génie, ou être sur le point d'obtenir un de ces diplômes avant de se voir accorder le poste. La sélection des candidats, faite par concours, et le prolongement éventuel de leur période d'emploi sont, avant tout, fonction de leur aptitude (démontrée) à effectuer des travaux de recherche originaux et de grande qualité dans le domaine choisi.

Les postes sont accessibles aux ressortissants de tous les pays, bien que la préférence soit accordée aux citoyens canadiens. Le fait d'être accepté ne confère pas automatiquement le statut de résident permanent au Canada. Nous suggérons aux étrangers qui ne sont pas résidents permanents, et qui se verront offrir un poste, de demander le statut de non-immigrant (c'est-à-dire un statut temporaire) et un permis de travail. Les intéressés peuvent obtenir des renseignements plus complets sur les conditions d'admission au Canada en s'adressant au bureau de l'Immigration canadienne dans leur pays respectif.

Les candidats choisis seront affectés au Conseil national de recherches pour une période déterminée. Ils se verront offrir les mêmes salaires et avantages que les membres permanents du personnel. Les salaires, calculés d'après l'expérience, sont imposables et susceptibles de faire l'objet d'autres retenues. En 1988, le salaire de base au niveau du doctorat était de 33 661 \$.

La bourse est normalement accordée pour deux ans et pourra être renouvelée selon le rendement de l'intéressé et les besoins de la division. La question du renouvellement est étudiée chaque année. La durée de l'emploi pourra varier d'une division à l'autre, mais ne dépassera pas cinq ans.

Le candidat choisi pourra assumer ses fonctions à n'importe quel moment de l'année civile pour laquelle le poste lui est accordé, mais de préférence en septembre ou en octobre.

Le coût du voyage pour l'attaché de recherche et son conjoint fera l'objet d'une indemnisation.

Il faut poser sa candidature en utilisant les formulaires spéciaux diffusés par le Bureau des attachés de recherche, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Canada, K1A 0R6. Les candidatures et les documents à l'appui doivent parvenir à Ottawa le 30 novembre au plus tard.



*Bourses de recherche scientifique dans les laboratoires du  
gouvernement du Canada*

Le gouvernement du Canada offre des bourses au nom des ministères et des organismes publics suivants :

Agriculture Canada;  
Énergie atomique du Canada limitée;  
Communications Canada;  
Énergie, Mines et Ressources Canada;  
Environnement Canada;  
Pêches et Océans;  
Santé et Bien-être social Canada;  
Défense nationale;  
Musées nationaux du Canada;  
Conseil national de recherches du Canada.

La valeur annuelle des bourses s'élève à 28 992 \$. La bourse est accordée pour un an et peut être renouvelée pour une deuxième année. Les stagiaires recevront une indemnité de déplacement.

Le candidat doit être titulaire d'un doctorat d'une université reconnue; la maîtrise est également acceptée si le candidat a l'expérience voulue pour mener à bien une recherche indépendante. La nationalité des candidats n'entre pas en ligne de compte; cependant, ceux qui seront choisis et qui ne sont pas citoyens canadiens ou immigrants reçus résidant au Canada devront satisfaire à toutes les exigences d'immigration avant de bénéficier d'une bourse. Les candidats doivent détenir leur doctorat depuis cinq ans au plus.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à l'Administrateur des bourses de recherche scientifique, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, chemin de Montréal, Ottawa (Ontario) K1A 1H5. Les demandes devront parvenir à Ottawa au plus tard le 15 décembre.





Les étudiants étrangers entrent au Canada comme résidents temporaires (visiteurs). Pour être admis à ce titre, ils doivent présenter, selon le cas<sup>4</sup> :

*Un passeport valide* grâce auquel ils pourront retourner dans leur propre pays ou dans un autre pays. Le passeport est exigé pour tous les étudiants, à l'exception des citoyens et des résidents permanents des États-Unis qui entrent au Canada à partir des États-Unis ou de Saint-Pierre-et-Miquelon, des citoyens français résidant à Saint-Pierre-et-Miquelon, et des résidents permanents du Groenland qui entrent au Canada à partir du Groenland.

*Un visa* qu'ils se procureront en s'adressant aux agents diplomatiques ou consulaires canadiens et, dans les pays où il n'y a pas d'agents diplomatiques ou consulaires canadiens, aux représentants du gouvernement britannique.

*Un certificat médical et un certificat de vaccination.* Les exigences varient selon le pays d'origine et sont prescrites par la mission du Canada dans le pays en question. Elles s'appliquent en général aux pays où la fréquence de maladies contagieuses est plus élevée qu'au Canada. Si le candidat doit subir un examen médical, l'agent diplomatique ou consulaire canadien lui remettra la formule appropriée et une liste des médecins désignés.

*Une lettre d'acceptation ou un formulaire intitulé « Acceptation pour un cours d'études au Canada »* émis par une université ou un collège canadien (voir la liste des universités et collèges du Canada). L'étudiant doit absolument être en possession de ces documents s'il veut être autorisé à entrer au Canada.

*Un permis de séjour pour étudiant (Formulaire IMM 1208).* Le candidat doit se procurer ce document auprès d'un agent diplomatique ou consulaire canadien et l'avoir en sa possession avant d'entrer au Canada. (Les citoyens et les résidents permanents des États-Unis, de Saint-Pierre-et-Miquelon ou du Groenland peuvent présenter une demande de permis de séjour au moment de se présenter à un point d'entrée au Canada). Ce document constitue également une attesta-

<sup>4</sup>Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration publie une brochure intitulée *Étudier au Canada. Un guide pour les étudiants étrangers* qui contient tous les renseignements sur les règlements en matière d'immigration. On peut la consulter dans les missions du Canada à l'étranger ou l'obtenir auprès de la Division de l'immigration du ministère de l'Emploi et de l'Immigration, Ottawa (Ontario) K1A 0J9, Canada.



tion d'entrée et une preuve du statut de l'étudiant au Canada. Il est important de demander un renouvellement du permis de séjour bien avant la date d'expiration (un mois avant).

*Un document prouvant qu'ils disposent de fonds suffisants pour payer leurs frais de scolarité, de transport et de subsistance et ceux des personnes à leur charge qui les accompagnent.*





**L**es études universitaires au Canada sont coûteuses. Les étudiants qui viennent au Canada devraient disposer de fonds suffisants pour terminer leurs études universitaires et retourner chez eux. Pour obtenir un visa, il faut pouvoir garantir que l'on possède l'argent nécessaire pour une année d'études et prouver que l'on sera en mesure d'obtenir les fonds voulus pour les années supplémentaires. Les étudiants étrangers et les personnes à leur charge ne sont généralement pas autorisés à exercer un travail rémunéré au Canada; cependant, les étudiants devraient s'adresser à un agent d'immigration à la mission canadienne dans leur pays pour obtenir des renseignements sur les règlements actuels régissant l'emploi.

Les principales dépenses de l'étudiant sont ses frais de scolarité, de logement et de nourriture. Dans certaines provinces du Canada, l'étudiant étranger doit payer des frais de scolarité plus élevés que l'étudiant canadien. C'est le cas aux universités des provinces suivantes : Colombie-Britannique, Alberta, Ontario, Québec, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard. En Saskatchewan, seule l'Université de Regina exige des frais plus élevés pour les études menant au baccalauréat. Les frais de scolarité de l'étudiant étranger varient entre 1 053 et 5 850 \$ environ, et la pension peut coûter de 400 à 650 \$ par mois. Déplacements, vêtements, livres et loisirs exigent également une mise de fonds importante. Après avoir arrêté son choix sur une université, l'étudiant devrait établir une liste de ses dépenses. On trouvera ci-dessous une liste type, établie selon les frais prévus pour l'année universitaire 1987-1988. Il convient de signaler qu'il ne s'agit là que d'un guide et que, vraisemblablement, les frais augmenteront d'une année à l'autre.

## Assurance médicale

Les soins médicaux et hospitaliers au Canada sont très coûteux. Il est donc essentiel que tous les étudiants contractent une assurance-maladie et hospitalisation pour se protéger et, le cas échéant, assurer les personnes à leur charge. Certaines provinces offrent un régime provincial d'assurance-maladie et hospitalisation. Si aucun régime de ce genre n'est offert, on peut recourir à des régimes privés d'assurance-maladie. (Se renseigner auprès de l'administration de l'université). Les étudiants qui viennent au Canada dans le cadre d'un programme gouvernemental sont assurés selon les conditions prévues par leurs bourses. Les étudiants parrainés par une université ou un autre organisme sont habituellement protégés par un régime d'assurance collective. Il leur est toutefois conseillé de s'en assurer.



## Dépenses minimales de l'étudiant préparant le baccalauréat - 1987-1988 (12 mois)

13

Frais de scolarité	1 053 - 5 850 \$
Livres et instruments	400 - 600 \$
Logement et nourriture	4 800 - 7 800 \$
Vêtements, médicaments, etc.	1 000 \$
Loisirs	1 000 - 1 700 \$
Déplacements	450 - 960 \$
Autres dépenses (téléphone, etc.)	250 \$
	<hr/>
	8 953 - 18 160 \$

### Vêtements

Manteau d'hiver (pour hommes ou dames)	125 - 200 \$
Costumes	150 \$ ou plus
Chaussures (pour hommes ou dames)	40 \$ ou plus
Chemises	25 \$ ou plus

### Nourriture

Déjeuner	4 - 7,00 \$
Sandwich et boisson	3,50 \$
Dîner	6 \$ ou plus
Tasse de café, thé, verre de lait	0,55 - 1,00 \$





## Départ pour le Canada

Une fois admis à une université canadienne, l'étudiant peut organiser son voyage aller-retour par l'intermédiaire d'une agence de voyage, d'une société de transport ou d'une association d'étudiants. Il doit s'assurer que ses billets lui permettront de se rendre jusqu'à la ville où est située l'université et que son billet de retour sera valable au moment où il retournera chez lui. S'il prend l'avion, il peut confier à une société de transports maritimes l'expédition de ses bagages lourds. À noter que le délai d'arrivée dans ce cas peut être de six mois ou plus.

Toutes les formalités de voyage doivent être remplies bien avant la date de départ et l'étudiant doit arriver à l'université plusieurs jours avant la date prévue pour l'inscription.

## Arrivée au Canada

À son arrivée, l'étudiant doit avoir sur lui tous les documents nécessaires tels que son visa, ses certificats médicaux et de vaccination, sa lettre d'acceptation par l'université et environ 50 \$ en argent canadien qui lui serviront pour ses dépenses immédiates (repas, logement, transports et pourboires) et environ 200 \$ en chèques de voyage. Une partie de cette somme devrait être en billets de 1 \$ ou de 5 \$ et en menue monnaie (pièces de 25, 10 et 5 cents).

L'étudiant qui s'est mis en rapport avec une organisation canadienne pour être accueilli à son arrivée doit communiquer avec elle si ses projets de voyage sont modifiés. En août et septembre, le Bureau canadien de l'éducation internationale assure une permanence (Bureau d'accueil du BCEI) aux aéroports d'Halifax, de Toronto et de Vancouver. Les services de réception sont situés près des bureaux de l'immigration et sont ouverts jusqu'à minuit tous les jours, y compris le dimanche. Les représentants du BCEI y reçoivent les étudiants à leur descente d'avion et les aident à poursuivre leur voyage. Aux aéroports de Dorval et de Mirabel, le Service québécois d'accueil aux étudiants étrangers reçoit les étudiants qui comptent s'inscrire dans une université québécoise.

L'étudiant qui arrive à l'aéroport et n'y trouve personne pour l'accueillir peut se rendre en ville par autobus, limousine de l'aéroport ou taxi. Il a intérêt à se renseigner sur le moyen de transport qui, compte tenu de son lieu de destination, sera le meilleur marché. L'étudiant qui



prend le bateau et désire être accueilli à son arrivée doit écrire au Bureau canadien de l'éducation internationale, 85, rue Albert, 14<sup>e</sup> étage, Ottawa (Ontario) K1P 6A4 (Canada) au moins un mois avant son arrivée, en indiquant le nom du bateau, la classe du billet, le nom du port et la date d'arrivée au Canada.

## Logement temporaire

Les célibataires des deux sexes peuvent généralement trouver un logement temporaire au YMCA ou au YWCA, où les chambres sont ordinairement moins chères qu'à l'hôtel. Il est souvent commode de réserver une chambre pour une ou deux nuits à l'arrivée, en attendant de trouver un autre logement. Dans certains cas, l'étudiant peut avoir à partager une chambre. Les frais de logement sont d'environ 25 \$ par nuit.

## Hôtels

Le prix indiqué dans les hôtels canadiens ne vise que la location de la chambre; il ne comprend pas le prix des repas. Une chambre individuelle avec salle de bain coûte au moins 40 à 70 \$ par jour. On peut réserver sa chambre par téléphone ou par lettre, mais la réservation ne vaut pas au-delà de la date d'arrivée indiquée, à moins qu'une partie des frais de location n'ait été payée à l'avance (acompte). Les chambres doivent être libérées à l'heure indiquée, faute de quoi il faut généralement payer le prix d'une nuit supplémentaire. Il est toujours possible de faire garder ou « consigner » ses bagages jusqu'à ce qu'on soit prêt à partir.

## Déplacements au Canada

Dans la plupart des terminus d'autobus et de chemin de fer, et dans les aéroports, on trouve un service d'information où l'on peut se procurer gratuitement les horaires et les renseignements nécessaires. C'est aussi là qu'il faut s'adresser pour faire assurer ses bagages.

*Autocar :* L'autocar est le moyen de transport le plus économique, mais aussi le plus lent lorsqu'il s'agit de parcourir de grandes distances. Par contre, pour des parcours de 160 à 480 km, il est généralement plus rapide que le train. Le billet d'autocar permet le transport gratuit de 68 kg de bagage.

*Chemin de fer :* Le billet de chemin de fer permet le transport gratuit de 68 kg de bagage que l'on peut envoyer d'avance et réclamer à l'arrivée sur présentation du billet numéroté remis au départ.



Les trains de jour sont les plus économiques. Pour voyager par wagon-lit, il faut payer un supplément à l'achat du billet. Il y a plusieurs façons de voyager la nuit, la moins coûteuse étant de prendre une couchette supérieure. D'habitude, les voyageurs donnent un pourboire d'au moins 2 \$ par nuit au contrôleur du wagon-lit. La plupart des trains ont un restaurant où l'on sert des repas chauds. Les trains transcontinentaux comprennent un wagon-restaurant.

*Avion* : Il existe de bonnes liaisons aériennes entre les principales villes du pays. Il y a généralement deux tarifs : première classe et classe touriste, cette dernière étant nettement moins chère. Le prix du billet comprend les repas servis au cours du voyage; on ne donne pas de pourboire. Il faut normalement réserver sa place au moins une semaine à l'avance. Certaines réductions de tarifs sont accordées pour des voyages aller-retour. Les personnes de moins de 22 ans peuvent également bénéficier de réductions de tarifs.

*Transports locaux* : L'autobus, le tramway et le métro sont les moyens de transport en commun les plus courants dans les grandes villes. Il faut penser à disposer de la monnaie requise pour payer le prix exact d'une place. On peut généralement aller n'importe où en ville moyennant un tarif fixe; il est plus économique d'acheter un carnet de billets ou une carte mensuelle. Dans certaines villes, il est nécessaire, pour arriver à destination, de prendre deux ou plusieurs correspondances d'autobus, auquel cas on doit demander au conducteur un « billet de correspondance » au moment où l'on paie sa place. Les taxis coûtent assez cher dans les grandes villes; le prix de la course est enregistré sur un compteur et est, en général, calculé selon un taux fixe d'après la distance parcourue, avec frais supplémentaires pour le transport des bagages lourds, notamment des malles, et parfois selon le nombre de passagers.





## Logement

L'étudiant étranger doit toujours donner son adresse à l'agent d'immigration et au secrétaire d'université. S'il le désire, il peut demander au doyen, à l'aumônier ou au conseiller des étudiants étrangers la permission de faire adresser son courrier à leurs soins jusqu'à ce qu'il ait trouvé un logement. En attendant d'ouvrir un compte de banque, il peut également trouver commode de recevoir de l'argent par l'intermédiaire de ces personnes ou du comptable de l'université.

*Résidence* : Au Canada, les bâtiments de l'université et les résidences d'étudiants sont généralement groupés sur un terrain appelé « campus ». En plus des chambres à coucher, il y a dans les résidences des cafétérias et des salles d'études ou de repos. L'étudiant étranger devrait essayer de trouver une chambre dans une résidence universitaire, car c'est là qu'il aura la possibilité de connaître ses camarades d'études. Il doit cependant se soumettre à certains règlements imposés par l'administration de l'université et réserver sa place lorsqu'il présente sa demande d'admission, en adressant sa demande au service des logements de l'université.

*Résidences coopératives de campus* : Dans certaines universités, les coopératives de campus sont en vogue, car les étudiants des deux sexes trouvent à s'y loger à des coûts moins élevés que dans les résidences universitaires. La plupart des chambres peuvent accueillir deux ou trois personnes, et les repas sont servis dans des réfectoires communs. À l'occasion, quelques appartements sont offerts aux étudiants mariés. L'étudiant qui n'habite pas la coopérative peut parfois y prendre ses repas. Pour plus de renseignements, s'adresser au service des logements de l'université.

*Location de chambres* : Comme il arrive souvent que les universités ne sont pas en mesure de loger tous les étudiants, nombre d'entre eux louent une chambre à l'extérieur du campus. La plupart des universités ont un service de location auquel l'étudiant peut s'adresser pour obtenir la liste des chambres disponibles. Dans certains cas, l'étudiant peut être logé et nourri contre paiement d'une pension hebdomadaire ou mensuelle (environ 225 à 300 \$ par mois). Dans d'autres, il loue simplement la chambre et dispose d'une cuisine pour préparer ses repas; il peut aussi manger au restaurant ou à la cafétéria de l'université. L'étudiant qui paie un loyer hebdomadaire doit donner un préavis d'une semaine s'il veut déménager. Dans les autres cas, on exige généralement un préavis d'un mois.



**Appartements :** L'étudiant qui vient au Canada avec son conjoint ou sa famille préférera peut-être louer un appartement d'une ou deux chambres à coucher. Normalement, les appartements sont dotés d'un réfrigérateur et d'une cuisinière. Le loyer comprend généralement le coût du chauffage et, dans certain cas, celui de l'électricité. La location d'un appartement s'accompagne souvent de la signature d'un bail d'un an ou plus, les propriétaires exigeant que l'on paie d'avance un mois de loyer ou une caution pour dommages ou autres responsabilités. Cette somme est généralement remboursée au locataire lorsqu'il quitte l'appartement. Avant de signer le bail, on devrait le lire soigneusement et demander l'avis du conseiller des étudiants étrangers ou de l'agent chargé du personnel étudiant de l'université.

Certains étudiants peuvent avoir de la difficulté à se trouver un logement. Dans tous les pays, on rencontre des personnes qui pratiquent la discrimination selon la religion, la race, la langue, la situation financière ou l'éducation. L'étudiant étranger qui, par malchance, est victime d'une forme quelconque de discrimination doit en aviser les autorités de l'université.

## **Relations sociales**

Dans la plupart des universités, les étudiants élisent un conseil qui est responsable de l'administration de l'association des étudiants de l'université et chargé d'organiser tout un éventail d'activités sociales et récréatives. Tous les étudiants sont membres de l'association des étudiants à laquelle ils paient une cotisation au moment de leur inscription. On trouve sur le campus de nombreux groupes et clubs sociaux, intellectuels, politiques, religieux et littéraires. Les sports qui se pratiquent le plus sont le football américain, le football européen (soccer), le hockey sur glace, le ski, la natation et la basket-ball.

De nombreuses universités ont formé des cercles pour des étudiants de certaines nationalités et des associations intéressant tous les étudiants étrangers. Là, les étudiants ont la possibilité de rencontrer leurs compatriotes, ainsi que des étudiants d'autres pays et des étudiants canadiens. Ces derniers ne sont pas toujours prêts à faire le premier pas pour accueillir leurs camarades étrangers, et il ne faut donc pas craindre de prendre l'initiative. Beaucoup d'étudiants étrangers apprennent à connaître les Canadiens par l'intermédiaire de camarades ou de professeurs. Parfois, des programmes d'activités sont spécialement mis sur pied dans le but de réunir les étudiants étrangers et canadiens. On conseille aux étudiants d'outre-mer d'apporter, si possible, quelques objets typiques de leur pays susceptibles d'intéresser leurs camarades canadiens, par exemple des cartes, des photos, des instruments de musique, des enregistrements, des objets d'artisanat et des costumes nationaux.





## Situation géographique et climat

**L**e Canada occupe près de la moitié du continent nord-américain et se trouve au deuxième rang des pays du monde pour la superficie (9 800 000 km<sup>2</sup>). Il s'étire sur 5 120 km de l'Atlantique au Pacifique et sur presque 4 800 km depuis la pointe nord de l'île Ellesmere jusqu'à la frontière des États-Unis. Sa population est d'environ 26 millions d'habitants.

Le climat du Canada varie beaucoup selon les régions. Sur la côte du Pacifique, les étés sont frais et assez secs, tandis que les hivers sont doux, nuageux et humides. Au centre du pays, depuis les Rocheuses jusqu'aux Grands Lacs, on connaît un climat de type continental avec de longs hivers froids, des étés courts et chauds et de maigres précipitations. La partie méridionale de l'Ontario et du Québec connaît un climat humide avec des hivers froids, des étés chauds et habituellement d'abondantes précipitations. Les quatre provinces de l'Atlantique ont un climat de type continental humide, bien que leurs régions littorales subissent l'influence marquée de l'océan.

En se renseignant sur les possibilités d'études dans une université canadienne, l'étudiant étranger devrait s'enquérir des conditions climatiques de la région ou de la ville où il compte étudier et habiter. Les maisons sont chauffées en hiver et souvent climatisées en été.

## Population

Au Canada, il y a deux langues officielles, le français et l'anglais. Les billets de banque, les timbres-poste, les documents officiels du gouvernement fédéral et les étiquettes des produits de consommation courante sont imprimés dans les deux langues. La nation canadienne se compose non seulement de Canadiens d'origine française ou britannique, mais aussi de personnes d'autres nationalités, pour la plupart issues d'Europe.

Les religions au Canada sont très variées, mais la majorité de la population est chrétienne. Il existe cependant de nombreuses confessions non chrétiennes qui, dans la plupart des villes, ont leurs propres lieux de culte.



Il vaut mieux ne pas porter sur soi plus de 50 \$ en argent liquide, ni laisser de grosses sommes d'argent chez soi. Il est facile d'ouvrir un compte de banque au Canada, et cela constitue le moyen le plus sûr de protéger son argent. En général, les achats importants sont payés par chèque et, pour les dépenses journalières, il est facile de retirer la somme nécessaire du compte en banque. Les commis de banque sont prêts à conseiller le client et à l'aider s'il veut ouvrir un compte. On conseille à l'étudiant qui voyage de se procurer des chèques de voyage, faciles à encaisser dans les banques, les hôtels, les bureaux de fiducie et la plupart des magasins. On peut aussi acheter à crédit ou par paiements échelonnés. Il vaut cependant mieux que l'étudiant ne signe aucun contrat d'achat ni ne verse d'acompte avant d'avoir demandé conseil à une autorité de l'université.

### Alimentation

Hors de l'université, il y a des restaurants, des comptoirs casse-croûte, des cafés et des cafétérias. Les cafétérias libre-service sont meilleur marché que les restaurants. Dans nombre de magasins à rayons et de petites boutiques, il y a des comptoirs où l'on peut se procurer des en-cas, des sandwiches, des glaces et des boissons. Les restaurants offrent un grand choix de mets. Les prix sont variés, et l'on donne habituellement un pourboire de 10 à 15 pour cent du montant de l'addition.

L'étudiant qui désire préparer lui-même ses repas trouvera tout ce qu'il lui faut dans les supermarchés où il pourra choisir lui-même sur les rayons les produits qu'il paiera ensuite à la caisse.

Au Canada, les noms de certains produits alimentaires peuvent prêter à confusion. Par exemple, le « hamburger » est fait de bœuf haché et non de jambon et le « hot dog » est une saucisse de porc ou de bœuf. Si le nom d'un produit n'est pas familier, il vaut mieux se renseigner.

*Heures des repas* - Petit déjeuner : en général entre 7 et 8 h. Déjeuner : entre midi et 14 h. Dîner : entre 17 h 30 et 20 h. Le repas du soir est souvent appelé le « souper ».

### Vêtements

L'étudiant doit se renseigner sur les conditions climatiques de la région où il vivra avant de décider des vêtements qu'il apportera au Canada. Celui qui arrive d'un pays chaud aura avantage à acheter les vêtements d'hiver une fois sur place. On peut souvent acheter des vêtements en solde durant certaines périodes.



Pour assister aux cours, l'étudiant s'habille en général simplement. Nombreux sont les hommes et les femmes qui portent des blue-jeans. En automne et en hiver, les étudiantes portent des robes chaudes, des tailleurs, des jupes ou des pantalons avec des chemisiers et des chandails et, au printemps et en été, des pantalons, des robes légères, des jupes et des chemisiers. Les chaussures basses se portent la plupart du temps, les talons hauts étant réservés aux tenues plus habillées, selon la mode. Par temps froid, on porte des bonnets, des écharpes, des cache-col, des gants, des bottes doublées ou des caoutchoucs (par-dessus les chaussures) et des manteaux épais. Beaucoup d'étudiantes des pays asiatiques portent tous les jours leur costume national, sous un manteau chaud en hiver. Les étudiants portent généralement des pantalons, des chemises sport ou des chemises ordinaires et des cravates, des chandails ou des vestes. À l'église et aux réceptions officielles, la cravate et la veste sont de rigueur.

## **Nettoyage des vêtements**

On trouve dans l'annuaire du téléphone le nom et l'adresse des blanchisseries et des teintureries. À titre d'exemple, le nettoyage à sec d'une robe de laine ou d'un costume revient à environ 6-8 \$. Certains nettoyeurs prennent et livrent les vêtements à domicile, mais il est quelquefois plus économique d'aller les porter et les reprendre soi-même. La note de blanchissage indique le prix pour chaque article. Dans certaines universités, il y a des buanderies sur le campus et les résidences universitaires possèdent souvent des machines à laver.

Il y a des laveries automatiques dans la plupart des quartiers. Le client y apporte sa lessive, la met dans la machine qui lave, rince et essore, puis dans la sécheuse. Le coût normal est de 1,25 \$ pour le lavage de 4 kg de vêtements et de 0,75 \$ pour le séchage.

## **Salons de coiffure**

Les services offerts varient selon les salons de coiffure. Cela comprend généralement la coupe de cheveux, le shampooing, la permanente et le soin des mains. Un shampooing et une coupe de cheveux coûtent au moins 15 \$. Les coiffeurs pour hommes affichent dans leur magasin le tarif pour chaque service offert (la coupe de cheveux coûte environ 10 \$). On donne habituellement un pourboire de 10 à 15 pour cent. Certains coiffeurs n'ont jamais coupé les cheveux de clients originaires d'Afrique, d'Asie ou des Antilles et, pour cette raison, peuvent refuser de le faire. L'étudiant qui a des difficultés à trouver un coiffeur peut demander à ses camarades de lui en recommander un.



*Lettres* : Le tarif normal d'affranchissement des lettres pour le Canada est de 0,38 \$ et les lettres ainsi affranchies sont envoyées par avion, s'il y a lieu. Pour connaître le tarif des lettres destinées à l'étranger, on s'adresse au bureau de poste. À raison de 0,76 \$, on peut se procurer des aérogrammes à envoyer, tels quels, dans n'importe quel pays du monde. Dans chaque ville, il y a un bureau de poste principal et un certain nombre de succursales. Beaucoup de pharmacies, d'épiceries et d'hôtels vendent des timbres. L'étudiant qui change de domicile peut s'adresser au bureau de poste pour obtenir, moyennant un tarif, une carte de changement d'adresse qui lui assurera l'envoi du courrier à son nouveau domicile, pendant une période de quatre mois.

*Téléphone* : Les premières pages de l'annuaire téléphonique donnent tous les renseignements nécessaires pour établir une communication. Il y a des cabines téléphoniques dans les rues et dans les hôtels, de même que dans nombre de pharmacies, d'épiceries et de restaurants. L'appel local à partir d'un appareil privé est gratuit; il n'y a pas de limite à la durée de la communication. Des tarifs réduits spéciaux sont applicables, le soir et pendant les fins de semaine, aux appels entre certaines provinces et, après minuit, à tous les appels interprovinciaux.

Les appels interurbains sur ligne privée ou commerciale peuvent, si le numéro du destinataire est connu, être acheminés automatiquement. Les appels qui nécessitent l'aide de la téléphoniste, par exemple, à partir d'un téléphone public, peuvent se faire de personne à personne ou de numéro à numéro. Dans ce dernier cas, le coût est moindre, mais il faut accepter de parler à toute personne qui répond. Pour les appels de personne à personne, il n'y a aucun frais si la téléphoniste ne peut atteindre la personne demandée. Les appels à l'étranger coûtent très cher, et il serait bon d'en déterminer le coût d'avance.

*Télégrammes* : Les sociétés Canadien National et Canadien Pacifique se chargent de transmettre les télégrammes confiés aux bureaux de CNCP. Un télégramme transmis par téléphone est facturé à une date ultérieure. Le coût est fixé selon la longueur du message. Les télégrammes-lettres de nuit sont meilleur marché et arrivent à destination le lendemain.



On n'apprend pas de nouvelles coutumes du jour au lendemain. Voici cependant quelques indications utiles concernant celles du Canada.

La plupart des Canadiens aime la ponctualité. En général, il est bon de répondre rapidement aux invitations et de ne pas manquer à ses rendez-vous. L'étudiant qui a promis de rencontrer quelqu'un, où que ce soit, est attendu à l'heure fixée; si, pour une raison quelconque, il ne peut s'y présenter, il doit s'en excuser au préalable.

Après avoir été reçu quelque part, il est poli de téléphoner ou d'envoyer une note de remerciement à son hôte. La coutume orientale, qui consiste à apporter un cadeau lorsqu'on visite quelqu'un pour la première fois, représente un geste très aimable, certes, mais cela n'est pas obligatoire au Canada et risque de coûter cher à la longue. Il est parfaitement normal d'accepter l'invitation d'une personne inconnue si l'invitation est transmise par un ami commun. Pour maints étudiants étrangers, les fêtes de l'Action de grâces et de Noël n'ont guère de signification, mais nombreux sont les Canadiens qui invitent des amis à les célébrer avec eux. Dans les maisons canadiennes, les invités offrent souvent leur aide pour laver la vaisselle et, s'ils passent la nuit chez leurs hôtes, font eux-mêmes leur lit.

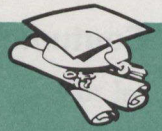
Il est bon de se conformer aux coutumes du pays en ce qui concerne les détails quotidiens, mais il est également important de conserver sa propre échelle de valeurs. Par exemple, si par conviction religieuse ou préférence personnelle, un étudiant ne veut pas manger certains mets ou prendre des boissons alcoolisées, il ne doit pas être gêné d'en expliquer la raison à son hôte.

Au Canada, les relations entre les sexes sont tout à fait libres, mais cela risque parfois d'être mal interprété. Par exemple, un homme et une femme qui sont assis côte à côte dans un train ou un autobus se parleront peut-être, ce qui ne veut pas forcément dire que l'un ou l'autre désire donner suite à cette rencontre fortuite. Sur le campus également, des étudiants s'invitent mutuellement à participer à diverses activités sociales sans entretenir, pour autant, des relations suivies.

Pour obtenir d'autres renseignements sur la vie au Canada et dans les universités canadiennes, s'adresser aux universités et aux associations d'étudiants.



# Universités et collèges canadiens autorisés à conférer des diplômes



24

(membres de l'Association des universités et collèges du Canada)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre d'étudiants inscrits pour l'année 1987-1988 aux études de premier cycle et aux études supérieures, à plein temps [PT] et à temps partiel [TP]).

## TERRE-NEUVE

*Memorial University of Newfoundland*, St. John's (T.-N.) A1C 5S7, (11 369 PT; 4 665 TP) – grades offerts en administration des affaires et commerce, arts, beaux-arts, éducation, éducation physique, foresterie, génie, médecine, pharmacologie, sciences infirmières, sciences pures, service social.

## ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

*University of Prince Edward Island*, Charlottetown (Î.-P.-É.) C1A 4P3, (2 019 PT; 753 TP) – grades offerts en administration des affaires, arts, économie familiale, éducation, génie, médecine vétérinaire, musique, sciences pures.

## NOUVELLE-ÉCOSSE

*Acadia University*, Wolfville (N.-É.) B0P 1X0, (3 340 PT; 641 TP) – grades offerts en administration des affaires, arts, éducation, éducation physique et récréologie, informatique, musique, nutrition et économie familiale, sciences appliquées, techniques de secrétariat, théologie.

*University College of Cape Breton*, Sydney (N.-É.) B1P 6L2, (1 796 PT; 778 TP) – grades offerts en administration des affaires, arts, génie, sciences pures, technologie.

*Dalhousie University*, Halifax (N.-É.) B3H 3J5, (8 249 PT; 1 746 TP) – grades offerts en administration des services de santé, art dentaire, arts, bibliothéconomie, commerce, droit, économie, éducation, éducation physique, ergothérapie, génie, médecine, modes et costumes, musique, orthophonie et audiologie, pharmacie, physiothérapie, sciences de l'environnement, sciences infirmières, sciences pures, service social.

*University of King's College*, Halifax (N.-É.) B3H 2A1, (614 PT; 17 TP) – grades offerts en arts, journalisme, sciences pures, théologie.



*Mount Saint Vincent University*, Halifax (N.-É.) B3M 2J6, (2 041 PT; 1 703 TP) – grades offerts en administration de bureau et des affaires, arts, économie familiale, éducation, étude de l'enfant, gérontologie, gestion de services de tourisme et d'accueil, relations publiques, sciences pures.

*Nova Scotia Agricultural College*, Truro (N.-É.) B2N 5E3, (513 PT; 33 TP) – grades offerts en agriculture, technologie.

*Nova Scotia College of Arts and Design*, Halifax (N.-É.) B3J 3J6, (505 PT; 37 TP) – grades offerts en beaux-arts et enseignement de l'art, design.

*Université Sainte-Anne*, Pointe-de-l'Église (N.-É.) B0W 1M0, (222 PT; 720 TP) – grades offerts en administration des affaires, arts, éducation, sciences pures, techniques de secrétariat.

*St. Francis Xavier University*, Antigonish (N.-É.) B2G 1C0, (2 595 PT; 254 TP) – grades offerts en affaires, alimentation et consommation, animation sociale, arts, éducation, éducation physique, génie, sciences infirmières, sciences pures, systèmes d'information, techniques de secrétariat.

*Saint Mary's University*, Halifax (N.-É.) B3H 3C3, (3 660 PT; 1 805 TP) – grades offerts en arts, commerce, éducation, génie, sciences pures.

*Technical University of Nova Scotia*, Halifax (N.-É.) B3J 2X4, (1 174 PT; 95 TP) – grades offerts en architecture, génie, informatique.

## **NOUVEAU-BRUNSWICK**

*Université de Moncton*, Moncton (N.-B.) E1A 3E9, (4 161 PT; 5 261 TP) – grades offerts en administration, arts, droit, éducation, foresterie, génie, nutrition et études familiales, sciences infirmières, sciences pures, sciences sociales.

*Mount Allison University*, Sackville (N.-B.) E0A 3C0, (1 754 PT; 695 TP) – grades offerts en arts, beaux-arts, commerce, éducation, génie, musique, sciences pures, techniques de secrétariat, théologie.

*University of New Brunswick*, Fredericton (N.-B.) E3B 5A3, (7 829 PT; 4 764 TP) – grades offerts en administration, analyse des données, arts, droit, éducation, éducation physique et loisirs, foresterie, génie, gestion de bureau, informatique, sciences infirmières, sciences pures, techniques de secrétariat.



## QUÉBEC

*Bishop's University*, Lennoxville (Québec) J1M 1Z7, (1 919 PT; 83 TP) – grades offerts en administration des affaires, arts, éducation, sciences pures, théologie.

*Collège militaire royal de Saint-Jean*, Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J0J 1R0, (237 PT) – grades offerts en administration, arts, sciences. Bilingue.

*Concordia University*, Montréal (Québec) H3G 1M8, (13 248 PT; 12 609 TP) – grades offerts en arts, beaux-arts, commerce et administration, génie et informatique, sciences pures.

*École des Hautes Études commerciales*, Montréal (Québec) H3T 1V6, (2 527 PT; 6 099 TP) – grades offerts en administration des affaires, sciences de l'administration, sciences.

*École Polytechnique de Montréal*, Montréal (Québec) H3C 3A7 (1986–1987; 3 844 PT; 788 TP) – grades offerts en génie biomédical, génie chimique, génie civil, génie électrique, génie énergétique, génie industriel, génie mécanique, génie métallurgique, génie minéral, génie physique, mathématiques appliquées.

*Université Laval*, Québec (Québec) G1K 7P4, (20 340 PT; 10 509 TP) – grades offerts en activité physique, actuariat, administration, architecture/aménagement du territoire, arts, droit, éducation, éducation physique, enseignement, études anciennes, lettres, musique, sciences et génie, sciences agronomiques et de l'alimentation, sciences forestières et géodésiques, sciences humaines et sociales, sciences de la santé.

*McGill University*, Montréal (Québec) H3A 2T5, (18 099 PT; 11 878 TP) – grades offerts en agriculture, architecture, art dentaire, arts, bibliothéconomie et information, diététique et alimentation, droit, éducation, génie, gestion, informatique, médecine, musique, orthophonie et audiologie, physiothérapie et ergothérapie, sciences infirmières, sciences pures, sciences religieuses, service social, urbanisme.

*Université de Montréal*, Montréal (Québec) H3C 3J7, (23 687 PT; 24 097 TP) – grades offerts en administration des affaires, administration des services de santé, aménagement/architecture/urbanisme, droit, éducation physique, études médiévales, génie, histoire et sociopolitique



des sciences, hygiène du travail et de l'environnement, médecine, médecine dentaire, médecine vétérinaire, musique, optométrie, pharmacie, sciences de l'éducation, sciences humaines et sociales, sciences infirmières, sciences pures, théologie.

*Université du Québec*, siège social à Sainte-Foy (Québec) G1V 2M3, (27 221 PT; 48 461 TP) – six unités constituantes : Abitibi-Témiscamingue, Hull, Montréal, Chicoutimi, Trois-Rivières, Rimouski; deux écoles supérieures : l'École nationale d'administration publique, l'École de technologie supérieure; deux instituts de recherche : l'Institut national de la recherche scientifique et l'Institut Armand-Frappier; et une autre unité constituante : la Télé-Université. Grades offerts en administration, beaux-arts et arts appliqués, communications, design de l'environnement, droit, éducation, éducation physique, études pluri-sectorielles, ingénierie, langues et lettres, philosophie et sciences religieuses, psychologie, ressources naturelles, sciences de la santé, sciences humaines et sociales, sciences pures et appliquées, services publics et communautaires, théologie.

*Université de Sherbrooke*, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1, (8 620 PT; 6 486 TP) – grades offerts en administration, droit, éducation, éducation physique et sportive, génie, lettres et sciences humaines, médecine, sciences, théologie.

## ONTARIO

*Brescia College*, London (Ont.) N6G 1H2, (589 PT; 89 TP) – grades offerts en arts, économie familiale.

*Brock University*, St. Catharines (Ont.) L2S 3A1, (5 035 PT; 4 249 TP) – grades offerts en administration, arts, commerce, éducation, éducation physique, récréologie, sciences pures.

*Carleton University*, Ottawa (Ont.) K1S 5B6, (12 461 PT; 5 644 TP) – grades offerts en administration publique, architecture, arts, commerce, design industriel, génie, informatique, journalisme, sciences pures, service social.

*Collège dominicain de philosophie et de théologie*, Ottawa (Ont.) K1R 7G2, (1986–1987; 95 PT; 629 TP) – grades offerts en pastorale, philosophie, théologie.

*University of Guelph*, Guelph (Ont.) N1G 2W1, (11 281 PT; 1 742 TP) – grades offerts en architecture paysagiste, arts, famille et consommation, génie, hôtellerie et restauration, médecine vétérinaire, sciences de l'activité physique, sciences agricoles, sciences pures.



*Huron College*, London (Ont.) N6G 1H3, (608 PT; 47 TP) – grades offerts en administration des affaires, arts et sciences sociales, théologie.

*King's College*, London (Ont.) N6A 2M3, (1 295 PT; 280 TP) – grades offerts en arts, service social.

*Lakehead University*, Thunder Bay (Ont.) P7B 5E1, (3 404 PT; 1 885 TP) – grades offerts en administration des affaires, arts, éducation, éducation physique et hygiène, foresterie, génie, sciences infirmières, sciences pures.

*Université Laurentienne de Sudbury*, Sudbury (Ont.) P3E 2C6, (4 794 PT; 3 963 TP) – grades offerts en arts, commerce, éducation, éducation physique et hygiène, génie, langues, sciences, sciences infirmières, service social. Bilingue.

*McMaster University*, Hamilton (Ont.) L8S 4L8, (11 115 PT; 8 835 TP) – grades offerts en arts, commerce, éducation physique, ergothérapie et physiothérapie, génie, médecine, musique, sciences infirmières, sciences pures, service social, théologie.

*Ontario Institute for Studies in Education*, Toronto (Ont.) M5S 1V6, (données sur les inscriptions ajoutées à celles de l'Université de Toronto) – grades offerts en éducation.

*Université d'Ottawa*, Ottawa (Ont.) K1N 6N5, (12 940 PT; 8 767 TP) – grades offerts en administration, arts, coopération internationale, droit, éducation, génie, médecine, pastorale, sciences, sciences de l'activité physique, sciences infirmières, sciences de la santé, sciences sociales, théologie. Bilingue.

*Queen's University at Kingston*, Kingston (Ont.) K7L 3N6, (11 278 PT; 3 644 TP) – grades offerts en affaires, arts, droit, éducation, éducation physique, médecine, réadaptation, sciences appliquées, sciences infirmières, sciences pures, théologie.

*Redeemer Reformed Christian College*, Ancaster (Ont.) L9G 3N6, (247 PT; 22 TP) – grades offerts en commerce, humanités, pédagogie, sciences naturelles, sciences religieuses, sciences sociales.

*Royal Military College of Canada*, Kingston (Ont.) K7L 2W3, (836 PT; 59 TP) – grades offerts en arts, génie, sciences pures. Bilingue.

*Ryerson Polytechnical Institute*, Toronto (Ont.) M5B 2K3, (6 655 PT; 4 502 TP) – grades offerts en affaires, arts, arts appliqués, services communautaires, technologie.



*The University of St. Jerome's College*, Waterloo (Ont.) N2L 3G3, (600 PT; 250 TP) – grades offerts en arts, mathématiques.

*University of St. Michael's College*, Toronto (Ont.) M5S 1J4, (2 979 PT; 664 TP) – grades offerts en commerce, études médiévales, sciences pures, théologie.

*Université Saint-Paul*, Ottawa (Ont.) K1S 1C4, (429 PT; 487 TP) – grades offerts en communications sociales, droit canon, pastorale, philosophie, sciences missionnaires, théologie. Bilingue.

*Université de Sudbury*, Sudbury (Ont.) P3E 2C6, (données sur les inscriptions ajoutées à celles de l'Université Laurentienne) – grades offerts en arts. Bilingue.

*University of Toronto*, Toronto (Ont.) M5S 1A1, (35 619 PT; 16 639 TP) – grades offerts en aménagement, architecture, art dentaire, arts, bibliothéconomie et information, commerce, droit, éducation, éducation physique et hygiène, foresterie, génie, informatique, médecine, muséologie, musique, pharmacie, relations industrielles, sciences infirmières, sciences pures, service social.

*Trent University*, Peterborough (Ont.) K9J 7B8, (3 311 PT; 1 267 TP) – grades offerts en arts, sciences pures.

*University of Trinity College*, Toronto (Ont.) M5S 1H8, (1 099 PT; 177 TP) – grades offerts en arts, commerce, sciences pures, théologie.

*Victoria University*, Toronto (Ont.) M5S 1K7, (2 440 PT; 853 TP) – grades offerts en arts, commerce, sciences pures, théologie.

*University of Waterloo*, Waterloo (Ont.) N2L 3G1, (15 850 PT; 9 400 TP) – grades offerts en activité physique et loisirs, architecture, arts, comptabilité, génie, mathématiques, optométrie, sciences de l'environnement, sciences pures.

*The University of Western Ontario*, London (Ont.) N6A 3K7, (20 682 PT; 6 706 TP) – grades offerts en administration des affaires, art dentaire, arts, bibliothéconomie et information, droit, éducation, éducation physique, génie, journalisme, médecine, musique, réadaptation, sciences infirmières, sciences pures, sciences sociales, service social, théologie.

*Wilfrid Laurier University*, Waterloo (Ont.) N2L 3C5, (5 029 PT; 2 707 TP) – grades offerts en affaires et sciences économiques, arts, musique, sciences pures, service social, théologie.



*University of Windsor, Windsor (Ont.) N9B 3P4, (8 483 PT; 4 753 TP) – grades offerts en administration des affaires, art dramatique, arts, arts visuels, droit, éducation, génie, informatique, musique, sciences de l'activité physique, sciences infirmières, sciences pures, sciences sociales, service social.*

*York University, Downsview (Ont.) M3J 1P3, (20 281 PT; 14 813 TP) – grades offerts en administration, arts, beaux-arts, droit, éducation, sciences de l'environnement, sciences pures.*

## MANITOBA

*Brandon University, Brandon (Man.) R7A 6A9, (1 195 PT; 1 911 TP) – grades offerts en arts, éducation, études générales, musique, sciences infirmières, sciences pures.*

*The University of Manitoba, Winnipeg (Man.) R3T 2N2, (14 738 PT; 8 139 TP) – grades offerts en agriculture, architecture, art dentaire, arts, beaux-arts, droit, écologie humaine, éducation, éducation physique, génie, gestion des ressources naturelles, médecine, musique, pharmacie, réadaptation, sciences infirmières, sciences pures, service social.*

*St. John's College, Winnipeg (Man.) R3T 2M5, (données sur les inscriptions ajoutées à celles de l'Université du Manitoba) – grades offerts en théologie.*

*St. Paul's College, Winnipeg (Man.) R3T 2M6, (661 PT) – grades offerts en arts, sciences pures.*

*The University of Winnipeg, Winnipeg (Man.) R3B 2E9, (2 960 PT; 4 557 TP) – grades offerts en arts, éducation, sciences pures, théologie.*

## SASKATCHEWAN

*Campion College, Regina (Sask.) S4S 0A2, (550 PT; 123 TP) – grades offerts en arts, beaux-arts, musique, sciences pures, sciences religieuses.*

*Luther College, Regina (Sask.) S4S 0A2, (521 PT; 63 TP) – grades offerts en arts, beaux-arts, musique, sciences pures, techniques de laboratoire.*

*The University of Regina, Regina (Sask.) S4S 0A2, (5 549 PT; 4 139 TP) – grades offerts en administration, arts, éducation, génie, sciences de l'activité physique, sciences pures, service social.*



*St. Thomas More College*, Saskatoon (Sask.) S7N 0W6, (1 013 PT; 117 TP) – grades offerts en arts, beaux-arts, musique, sciences pures.

*University of Saskatchewan*, Saskatoon (Sask.) S7N 0W0, (13 608 PT; 1 592 TP) – grades offerts en agronomie, art dentaire, arts, beaux-arts, commerce, droit, économie familiale, éducation, éducation physique, génie, médecine, médecine vétérinaire, musique, pharmacie, physiothérapie, sciences infirmières, sciences pures, théologie.

## ALBERTA

*The University of Alberta*, Edmonton (Alb.) T6G 2E1, (25 192 PT; 4 464 TP) – grades offerts en affaires, agriculture et foresterie, art dentaire, arts et graphisme, bibliothéconomie, droit, économie familiale, éducation, éducation physique et loisirs, génie, médecine, musique, pharmacie et sciences pharmaceutiques, réadaptation, science alimentaire, sciences infirmières, sciences pures, théâtre, théologie.

*Athabasca University*, Athabasca (Alb.) T0G 2R0, (1986–1987 : 379 PT; 10 398 TP) – grades offerts en arts.

*The University of Calgary*, Calgary (Alb.) T2N 1N4, (16 842 PT; 4 549 TP) – grades offerts en arts, beaux-arts, commerce, communications, design de l'environnement, droit, économie, éducation, éducation physique, génie, médecine, musique, sciences infirmières, sciences pures, service social.

*The King's College*, Edmonton (Alb.) T5H 2M1 (172 PT; 29 TP) – grades offerts en biologie, chimie, anglais, histoire, musique, philosophie, sciences sociales.

*The University of Lethbridge*, Lethbridge (Alb.) T1K 3M4, (2 717 PT; 501 TP) – grades offerts en arts, beaux-arts, éducation, gestion, musique, sciences infirmières, sciences pures.

*Camrose Lutheran College*, Camrose (Alb.) T4V 2R3, (696 PT; 44 TP) – grades offerts en arts, sciences.

## COLOMBIE-BRITANNIQUE

*The University of British Columbia*, Vancouver (C.-B.) V6T 1W5, (20 890 PT; 6 404 TP) – grades offerts en agriculture, aménagement du territoire et développement régional, architecture, art dentaire, arts, bibliothéconomie, commerce et administration des affaires, droit, économie familiale et alimentation, éducation, éducation physique, foresterie, génie, médecine, musique, orthophonie et audiologie, pharmacie, réadaptation, sciences infirmières, sciences pures, service social.



*British Columbia Open University*, Richmond (C.-B.) V6X 1Z9 – grades offerts en arts, administration, humanités.

*Royal Roads Military College*, Victoria (C.-B.) V0S 1B0, (274 PT; 42 TP) – grades offerts en arts, sciences pures.

*Simon Fraser University*, Burnaby (C.-B.) V5A 1S6, (7 164 PT; 8 156 TP) – grades offerts en administration des affaires, arts, éducation, études générales, génie, informatique, richesses naturelles, sciences de l'activité physique, sciences pures.

*Trinity Western University*, Langley (C.-B.) V3A 4R9, (982 PT; 193 TP) – grades offerts en affaires, beaux-arts, éducation, éducation physique, lettres, sciences naturelles, sciences religieuses, sciences sociales.

*University of Victoria* (C.-B.) V8W 2Y2, (7 580 PT; 4 424 TP) – grades offerts en arts, beaux-arts, développement humain et social, droit, éducation, génie, sciences pures.



LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20023799 1

DOCS

CA1 EA9 S36 FRE  
1989

Les etudes universitaires au  
Canada. --

~~53480354~~

43-272-128

B 3144306





Affaires extérieures et  
Commerce extérieur  
Canada

External Affairs and  
International Trade  
Canada